



| Vol. 40-1 mars 2020 |

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME

# REVUE QUÉBÉCOISE D'URBANISME



[WWW.AQU.QC.CA](http://WWW.AQU.QC.CA)

L'URBANISME  
HIVERNAL  
AU QUÉBEC



# A L'ORDRE DU JOUR



## DE L'IMPORTANCE DE REPENSER LA VILLE L'HIVER

« *Demain l'hiver, je m'en fous.  
Je m'en vais dans le sud, au soleil,  
Me baigner dans la mer  
Et je penserai à vous  
En plantant mes ortels dans le sable doux.* »

Avec sa chanson *Demain l'hiver* (ainsi que quelques autres dont *Cartier*), Robert Charlebois rappelle aux Québécois qu'ils vivent dans un pays nordique dont les rigueurs de la saison froide sont détestées par plusieurs, les invitant à la fuir en s'envolant vers le sud ou à lui tourner le dos en évitant de mettre le pied dehors trop longtemps. Pourtant, plusieurs municipalités du Québec invitent leurs concitoyens et les touristes à venir passer de beaux moments d'hiver sur leur territoire en vantant leurs attraits dédiés à la pratique de sports d'hiver ou d'activités de plein air.

On reconnaîtra certes que l'hiver a changé au fil du temps (a-t-on vécu plusieurs répétitions des tempêtes du siècle du 3 au 5 mars 1971 et du 15 mars 2017?). La perception des gens est celle d'hivers moins neigeux, mais avec des cycles thermiques changeant d'un extrême à l'autre. Qu'à cela ne tienne! Il faut considérer cet enjeu dans sa stratégie d'offre de services et en matière d'aménagement du territoire pour rendre nos milieux de vie plus agréables et plus invitants durant la saison froide.

On ne peut plus se contenter de penser l'aménagement de notre territoire comme celui d'une municipalité d'été. L'aménagement des villes nordiques devrait notamment en permettre une utilisation durant les quatre saisons. Au Québec, la boîte à outils des urbanistes, des aménagistes et, par

extension, des CCU et des municipalités permet de prendre en compte l'hiver tant dans les documents de planification que dans la réglementation d'urbanisme. Que manque-t-il alors pour que nous nous réappropriions notre hiver?

C'est dans ce contexte que l'AQU vous propose le thème de l'urbanisme hivernal pour cette première édition de l'année de la Revue québécoise d'urbanisme. Les divers auteurs approchés par l'Association témoigneront de stratégies susceptibles d'être mises en place pour apprivoiser l'hiver et afin de créer des milieux de vie de qualité que pourront s'approprier les citoyens.

Ah oui, pour en revenir à Charlebois, vous me demandez si j'aime l'hiver? Eh bien, pour ma part, comme j'aime si bien le dire : il n'y a pas de mauvais hivers, juste de mauvais vêtements!

## LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE

Le 1<sup>er</sup> janvier, nous avons changé d'année mais également de décennie. C'est dans ce contexte que nous vous proposons une nouvelle facture graphique pour votre revue. Nous nous sommes questionnés sur les changements (du moins des changements plus significatifs que ceux apportés au fil des ans) susceptibles d'être apportés à la revue tout en poursuivant sa mission, soit celle de vous offrir des articles de qualité sur des thèmes précis pouvant vous inspirer au sein de votre comité consultatif d'urbanisme.

Par ce vent de changement, nous souhaitons également réserver certaines des pages de la revue pour mieux refléter la vie de l'Association, que ce soit en vous présentant les administrateurs de l'AQU, les



Plaisirs d'hiver est un événement annuel invitant les citoyens de Cowansville à profiter de l'hiver grâce à une foule d'activités offertes pour toute la famille au parc Centre-ville et au parc Davignon. Source : Ville de Cowansville

dossiers traités par ces derniers ou les divers enjeux que nous sommes appelés à relever.

Nous espérons que cette nouvelle approche vous plaira et demeurons à votre écoute pour toutes suggestions de thèmes, de sujets ou de nouvelles susceptibles de paraître dans les pages de la Revue québécoise d'urbanisme.

## JOURNÉE DE FORMATION À RIMOUSKI

Parlant d'activités de l'Association, je profite de l'occasion pour vous inviter à inscrire à votre agenda les dates du 5 et du 6 juin pour notre colloque du printemps. Celui-ci se déroulera à Rimouski, dans le Bas-Saint-Laurent, une région que nous avons visitée la dernière fois il y a 30 ans, en octobre 1990. Il était donc temps que nous y retournions!

Le thème de cette journée de formation sera Habitation : comment harmoniser l'ancien et le nouveau. Qu'il s'agisse de revitaliser les anciens quartiers résidentiels ou d'en planifier de nouveaux, ce colloque vous permettra de vous familiariser avec les meilleures pratiques d'urbanisme et de construction, en misant sur des stratégies favorisant la création de milieux de vie sains et durables.

À titre de membre d'un comité consultatif d'urbanisme sensible à ces enjeux, vous ne voudrez donc certainement pas manquer cette formation.

Le président de l'AQU  
**Patrice Furlan**, urbaniste

4

**FAIRE DU VÉLO D'HIVER  
UNE OPTION VIABLE DANS NOS VILLES**

Par : Jean-François Pronovost, Vélo Québec

7

**SORTIR L'URBANISME DE SON HIBERNATION :  
PISTES DE RÉFLEXION SUR L'INTÉGRATION  
DE LA NORDICITÉ DANS L'AMÉNAGEMENT DES  
VILLES**Par : Patrick Lachapelle, urbaniste, avec  
la collaboration de L'Atelier Urbain

11

**L'AMÉNAGEMENT ET LE TERRITOIRE  
AU CŒUR DE L'HIVER**

Par : Jérémie Vachon, urbaniste

14

**RÉGARD SUR LA NORDICITÉ ET LES  
STRATÉGIES DE VILLES D'HIVER DURABLES**

Par : Marie-Hélène Roch, urbaniste

18

**HOMMAGE À GERMAIN CHARRON**

Par : Patrice Furlan, urbaniste

20

**HIVER ET URBANISME :  
OÙ EN SOMMES-NOUS?**

Par : Isabelle Boucher, urbaniste

23

**PEUT-ON ZONER LA POUTINE?**

Par : Me Pierre Laurin, avocat

2630, rue Beaudry, Sherbrooke, QC J1J 1K8  
Téléphone : 514 277-0228  
info@aqu.qc.ca • www.aqu.qc.ca



La REVUE QUÉBÉCOISE D'URBANISME est publiée périodiquement par l'Association québécoise d'urbanisme à l'intention de ses membres, des municipalités, des professionnels, des étudiants et de tout citoyen intéressés par l'urbanisme et par l'aménagement du territoire.

Les auteurs des articles conservent l'entière responsabilité des opinions qu'ils émettent. Il en va de même pour les commanditaires quant au contenu de leur publicité. Toute reproduction, traduction ou adaptation, en tout ou en partie, des textes, des tableaux ou des illustrations publiés dans la REVUE QUÉBÉCOISE D'URBANISME requiert la permission préalable de l'Association québécoise d'urbanisme.

**Président**Patrice Furlan, urbaniste, chef de division  
urbanisme, Ville de Drummondville**Vice-présidente**Virginie Dufour, conseillère municipale,  
Ville de Laval**Trésorier**

Pierre Dauphinais, urbaniste retraité

**Secrétaire**Myriam Lavoie, urbaniste,  
coordonnatrice-schéma et plan d'urbanisme,  
Ville de Trois-Rivières**Administrateurs**Danny Gignac, technicien en aménagement,  
Ville de Saint-Hyacinthe

Danièle Myre, urbaniste

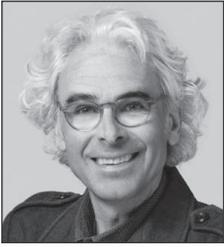
Yves Racicot, citoyen,  
municipalité d'EastmanSophie Thibault, conseillère en urbanisme,  
Ville de RimouskiPierre Laurin, avocat municipal,  
Tremblay-BoisCarl Lavertu, ingénieur,  
membre du CCU de Beloeil**Équipe de rédaction**

Danièle Myre, Virginie Dufour et Patrice Furlan

**Directrice exécutive et responsable du secrétariat**  
Magalie Laniel**Révision, édition et impression**

Précigrafik

**Dépôt légal**Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISSN 0842-957X



# FAIRE DU VÉLO D'HIVER

## UNE OPTION VIABLE DANS NOS VILLES

Par : **Jean-François Pronovost**, Vélo Québec, Vice-président, développement et affaires publiques Vélo Québec

WWW.AQU.QC.CA

*Il n'y a pas si longtemps, parler d'entretien hivernal des voies cyclables relevait de la science-fiction. Même s'il y a toujours un coût à quelque chose, on s'est surtout rendu compte que cela dépendait beaucoup d'un changement de culture dans les façons de faire les choses. Les villes le comprennent de plus en plus et constatent que les citoyens sont au rendez-vous!*

Le 23 décembre dernier, deux jours avant Noël, Infrastructure Canada et Signature sur le Saint-Laurent (SSL) annonçaient l'ouverture officielle de la piste multifonctionnelle du pont Samuel-De Champlain. Un 23 décembre? Non, ce n'était pas un canular. C'était simplement l'ouverture d'une infrastructure piétonne et cyclable accessible douze mois par année. Bienvenue en 2020!

Qui aurait pu croire, il n'y a pas si longtemps, qu'une telle infrastructure routière puisse être dotée d'un aménagement cyclable quatre saisons? Il faut dire que la réalité des déplacements actifs a beaucoup évolué ces dernières années. La saison du vélo s'allonge. Chaque hiver, le nombre de cyclistes qui choisissent de continuer à pédaler ne cesse de croître. À Montréal, une compilation des données du réseau de compteurs automatiques Éco Compteur révèle une hausse de 159 % du nombre de cyclistes durant les mois de janvier et février entre 2015 et 2017. Et le froid ne nous arrête pas! En 2017, 65 % des cyclistes

d'hiver ont pédalé lors du jour le plus froid, à -24 °C. Mais on peut encore être meilleurs! Si 13 % des cyclistes font du vélo été comme hiver à Montréal, la proportion grimpe même à 20 % à Ottawa



Crédit Vélo Québec

### LES CONDITIONS GAGNANTES

Augmenter la part modale du vélo en hiver c'est donc possible, mais certaines conditions rendent les choses plus faciles. L'allocation des ressources et les communications tout

particulièrement. Pour Marc Jolicoeur, directeur de la recherche et auteur du guide *Aménager pour les piétons et les cyclistes*, « l'expérience de villes comme Minneapolis, Calgary ou Montréal démontre que l'allocation de ressources supplémentaires au niveau des opérations favorisent un changement des attitudes des équipes d'entretien, qui auraient pu initialement être récalcitrantes à l'entretien hivernal des voies cyclables ». Avec plus de temps et de nouveaux outils à leur disposition, les gestionnaires et les opérateurs montrent plus d'enthousiasme envers l'entretien hivernal des voies cyclables et sont davantage disposés à expérimenter de nouvelles techniques qui permettent justement d'améliorer cet entretien. Le fait de légitimer l'utilisation du vélo l'hiver, à travers les communications de la Ville, est un autre facteur qui contribuerait à créer l'effet boule de neige! Plus de gens en font, plus de gens en parlent et ainsi de suite.

### ENTRETIEN HIVERNAL ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Il suffit de parcourir le chapitre sur l'entretien hivernal des voies cyclables du tout nouveau manuel technique de Vélo Québec *Aménager pour les piétons et les cyclistes* pour constater qu'il n'existe pas une façon universelle d'entretenir un réseau cyclable en hiver. Les environnements



Source : Vélo Québec

climatiques très changeantes vont déterminer le choix de l'équipement et du traitement. « L'exemple probablement le plus extrême que j'ai eu l'occasion de voir et d'expérimenter, soutient Marc Jolicoeur, est celui de Oulu en Finlande, où tout ce qui est cyclable est systématiquement déneigé et cela, au moyen d'une machinerie adaptée à une surface enneigée qui durcit sous l'effet du froid soutenu. Une réalité très différente de ce que nous pouvons retrouver dans les villes du Québec. C'est d'ailleurs ce qui nous fait réaliser que le mot hiver a plusieurs significations selon la ville du globe où l'on se trouve : neige légère, neige abondante, glace, épisodes neige/pluie/glace, etc. Et avec les changements climatiques et les grands écarts de température, le niveau de complexité augmente, cela ne fait aucun doute. »

Penser la ville pour qu'elle soit cyclable douze mois par année exige bien sûr de revoir les façons de faire les choses et de ne pas craindre d'expérimenter. Les voies cyclables deviennent de véritables laboratoires. Au printemps 2019, l'Arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie annonçait sa Vision vélo, une planification audacieuse qui, à terme, fera du réseau cyclable rosepatrien un réseau 100 % quatre saisons. « Les premières transformations ont suivi l'automne dernier et cet hiver tous ces nouveaux aménagements sont accessibles à vélo, affirme Olivier Bartoux, chef de projet de l'équipe Mobilité active pour l'Arrondissement. « Les équipes d'entretien sont motivées, notre machinerie a été adaptée pour accéder aux nouvelles voies unidirectionnelles et nous épandons suffisamment de fondants, mais pas de gravier, pour assurer une bonne surface de roulement. Jusqu'à maintenant, c'est une réussite! ».



Source : Vélo Québec

## OUI AUX PROJETS PILOTES!

Au cours des dernière années, la réalisation de projets pilotes a été une méthode très utilisée pour tester de nouveaux concepts et valoriser l'intégration du vélo dans les villes. Observateur privilégié de la scène vélo en Amérique du Nord, Jean-François Rheault, directeur Amérique du Nord pour la firme Éco Compteur, a été témoin de ces projets, que ce soit à Vancouver, au centre-ville de Calgary ou à Ottawa, avec l'aménagement des voies cyclables unidirectionnelles de l'avenue Laurier. « Cette méthode permet de tester, de prendre des risques parfois supérieurs à la normale, d'amasser des données précieuses d'achalandage et de corriger les aménagements au fur et à mesure. Dans la grande majorité des cas, les expériences sont concluantes et ont d'excellentes retombées ».

L'automne dernier, la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain (SPJCC) entreprenait un projet de simulation d'exploitation hivernale sur la piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier. Vingt-cinq cyclistes-témoins ont été sélectionnés et leurs déplacements, durant tout l'hiver, permettront de raffiner les protocoles d'entretien, de surveillance et de communication en conditions réelles afin d'évaluer le niveau de service pouvant être offert sur cette piste en hiver. L'idée, selon la SPJCC, est de déterminer les techniques de déneigement et les produits déglaçants les plus efficaces, le tout à la lumière des commentaires et de l'expérience de cyclistes-témoins qui participent au projet pilote.

Un projet pilote peut aussi inclure une participation citoyenne. « Travailler en collaboration avec les utilisateurs et les associations et rester à l'écoute de leurs commentaires est crucial pour apprendre du projet d'entretien hivernal mis de l'avant par la Ville de Gatineau dans le corridor du Rapibus », précise François Pirart, coordonnateur en transport actif de la Ville de Gatineau. Nous restons en contact avec les utilisateurs par le biais des médias sociaux et allons sur le terrain pour discuter des enjeux.

Le fait d'avoir choisi le compactage de la neige, plutôt que l'utilisations de sels déglaçants (pour des questions techniques et environnementales), présente certains défis et cela nous oblige à garder un lien régulier avec les cyclistes. L'objectif avec la réalisation du projet pilote est de valider quelle technique nous permettra d'assurer le meilleur niveau de service possible ».

À Québec, l'engouement pour le vélo hivernal se fait aussi de plus en plus sentir. Dans sa Vision des déplacements à vélo, la Ville s'était d'ailleurs engagée à réfléchir à l'entretien hivernal du réseau cyclable. On a donc mis en place cet hiver un projet pilote de déneigement du corridor Père-Marquette, sur le tronçon compris entre la colline Parlementaire et l'Université Laval. « Le corridor Père-Marquette est un ensemble incluant des portions en chaussée désignée, des mesures de modération de la circulation et quelques sections en piste », précise Jean-François Martel Castonguay, chef d'équipe—Mobilité durable. « C'est l'endroit parfait pour expérimenter différentes techniques d'entretien et recueillir les informations pour alimenter notre réflexion sur le niveau de service qu'il est possible d'offrir aux cyclistes hivernaux ».

## PLANIFIER QUATRE SAISONS!

Il ne fait aucun doute que plusieurs villes du Québec ont progressé ces dernières années pour favoriser le transport actif et reconnaître la juste place du vélo dans nos rues. Le Mouvement vélosympathique<sup>1</sup> et l'intérêt qu'il suscite en est la preuve. En quelques années seulement, la question de l'entretien hivernal est devenue une « question légitime ». Cette idée d'accroître le kilométrage de voies cyclables pouvant être entretenue à l'année est d'ailleurs un des éléments centraux du futur Réseau express vélo montréalais, dont un premier segment est ouvert depuis l'automne dernier sur l'avenue Souigny, dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve. Cela est aussi l'approche de la Ville de Laval, avec les aménagements récemment implantés en son centre-ville. C'est aussi le cas à Québec, avec l'intégration du même principe dans la Vision des déplacements à vélo. En fait, tout cela découle d'un autre principe très simple : l'importance de planifier l'espace urbain en regard des personnes qui y vivent et qui s'y déplacent et cela, tout au long de l'année!



Source : Pakka Takhola

1. Lancé en 2015 par Vélo Québec, le mouvement VÉLOSYPATHIQUE encourage les collectivités et les organisations à faire du vélo une réelle option en matière de transport et de loisir pour tous. À travers une démarche de certification rigoureuse, il propose des outils et un service de soutien aux collectivités et organisations qui travaillent à favoriser la pratique du vélo.



# SORTIR L'URBANISME DE SON HIBERNATION : PISTES DE RÉFLEXION SUR L'INTÉGRATION DE LA NORDICITÉ DANS L'AMÉNAGEMENT DES VILLES

Par : **Patrick Lachapelle**, urbaniste avec la collaboration de **L'Atelier Urbain**

De plus en plus de municipalités, d'ici et d'ailleurs, adoptent une vision de développement de leur territoire qui vise à faire ressortir leur caractère nordique. On pense instinctivement à plusieurs villes scandinaves (Oslo, Helsinki, Malmö, Luleå, etc.) qui ont été les premières à célébrer leur nordicité et à la reconnaître comme une valeur ajoutée. Au Canada également, il existe quelques exemples intéressants. La Ville d'Edmonton, par exemple, s'est dotée d'une vision (*For the love of Winter*) et d'un plan d'action (*WinterCity Strategy*) ambitieux avec l'hiver au centre de sa stratégie de valorisation territoriale. Plus près de nous, la Ville de Québec joue la carte de la nordicité depuis des décennies déjà, et se voit concurrencer par Montréal qui offre aussi un nombre appréciable d'événements (IglooFest, Luminothérapie, etc.) et d'aménagements nordiques (pistes cyclables hivernales, ruelles blanches, sentiers de ski de fond, etc.).

On peut également penser aux municipalités de villégiatures qui, dotées d'un attrait touristique d'importance (mont de ski, etc.), ont naturellement mis sur la pratique d'activités hivernales pour attirer villégiateurs et résidents.

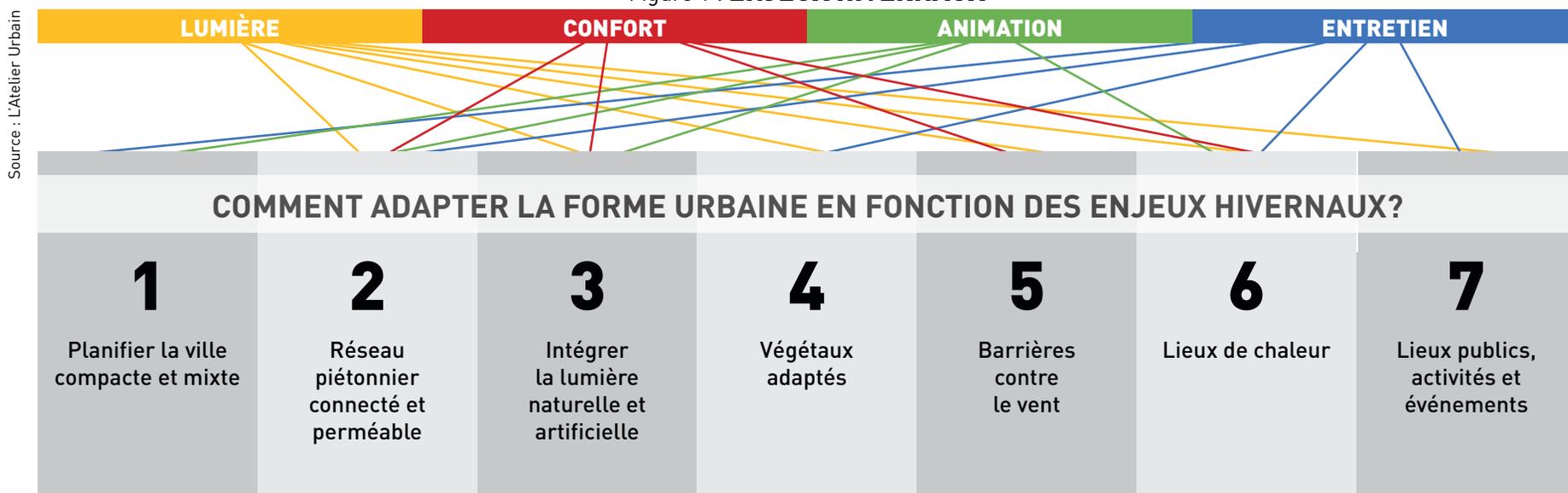
Finalement, d'autres municipalités font également le pari que la nordicité peut et doit faire partie de leur planification municipale.

À ce titre, la Ville de Chibougamau, avec son image de marque « Latitude nordique » et son récent PPU « Le centre-ville du Nord », est un exemple éloquent d'une initiative de *branding territorial* proprement nordique.

Mais concrètement, au-delà du déneigement, qu'est-ce que cela implique que de célébrer la nordicité dans la planification et la gestion des activités municipales? L'aménagement de nos quartiers se doit d'être réfléchi en fonction des contraintes qu'apporte la blanche saison : neige, froid, vent, rues et trottoirs glissants, etc. Il va sans dire que ces enjeux hivernaux se superposent aux autres enjeux urbanistiques (mobilité, densité, mixité, etc.). Les réponses aux enjeux hivernaux doivent donc en partie puiser à même les bonnes pratiques reconnues d'aménagement urbain.

En somme, tel qu'illustré à la figure 1, il est possible de regrouper ces multiples contraintes hivernales en quatre grandes familles d'enjeu :

Figure 1 : **ENJEUX HIVERNAUX**



Source : L'Atelier Urbain

| Vol. 40-1 mars 2020 |

- la maximisation de la lumière naturelle et artificielle;
- l'amélioration des conditions permettant un plus grand confort pour les citoyens à l'extérieur;
- l'animation de l'espace public afin de redonner vie à nos quartiers centraux, mais aussi périphériques;
- la conciliation des besoins d'animation et de confort en hiver, tout en permettant un entretien efficace des aménagements urbains.

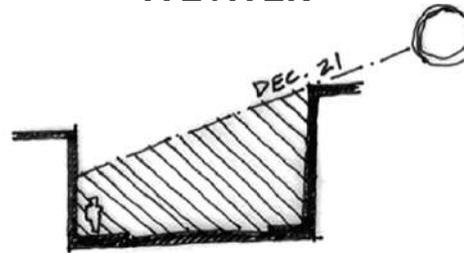
Tout d'abord, en hiver, l'ensoleillement est à son plus bas. Et comme la noirceur agit instinctivement comme un élément dissuasif pour sortir ou profiter de l'extérieur, il faut trouver des manières de le contrebalancer. Améliorer l'éclairage de l'espace public et des vitrines, intégrer des jeux de lumière sur la rue ou sur les bâtiments, évaluer l'opportunité d'encourager des revêtements ou peintures de couleurs vives sur les bâtiments, etc., sont tous des moyens ayant porté leurs fruits dans plusieurs villes du globe.

À ce niveau, les municipalités pourraient se doter d'un plan d'éclairage structurant afin d'avoir d'une vision esthétique, voire festive, de l'éclairage public. Un équilibre, ou du moins une réflexion devrait être faite relativement au besoin de renforcer l'attractivité des lieux publics par le biais de l'éclairage et son revers, la pollution lumineuse qui peut en émaner.

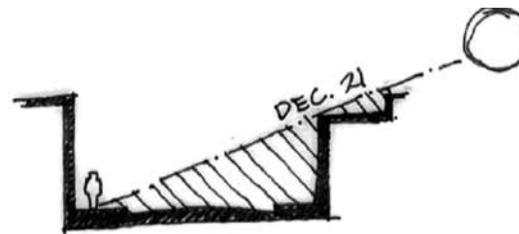
En outre, la prise en compte de l'éclairage naturel est de mise, et ce, afin que les rayons de soleil atteignent les trottoirs et les espaces publics pour ainsi favoriser la marchabilité et l'occupation du domaine public en hiver. De plus,

le soleil peut rendre des services de déneigement ou de déglçage. En effet, le fait que le soleil plombe sur le sol peut contribuer à faire fondre la neige et la glace dans l'espace public. En matière de ramification règlementaire, ou de planification urbaine, il pourrait s'agir d'emprunter aux principes de l'architecture solaire passive afin de favoriser les décrochés dans certains bâtiments.

## À ÉVITER



## À PRIVILÉGIER



Guide technique L'Atelier Urbain  
Source : [http://www.latelierurbain.com/wp-content/uploads/2017/01/Guide\\_Design-urbain-adapt%C3%A9-%C3%A0-thiver\\_petit.pdf](http://www.latelierurbain.com/wp-content/uploads/2017/01/Guide_Design-urbain-adapt%C3%A9-%C3%A0-thiver_petit.pdf)



Lampes, rue Cartier, Québec  
Source : <http://quartierartsquebec.com/evenements/lumiere-sur-lart-2019-2020-la-chasse-aux-tresors/>



Maisons Couleurs, Bergen  
Source : [https://media.cntraveller.com/photos/5a2fdf1ba9bd221a63a38a31/master/w\\_2669,h\\_2002,c\\_limit/Bergen-GettyImages-500077104.jpg](https://media.cntraveller.com/photos/5a2fdf1ba9bd221a63a38a31/master/w_2669,h_2002,c_limit/Bergen-GettyImages-500077104.jpg)

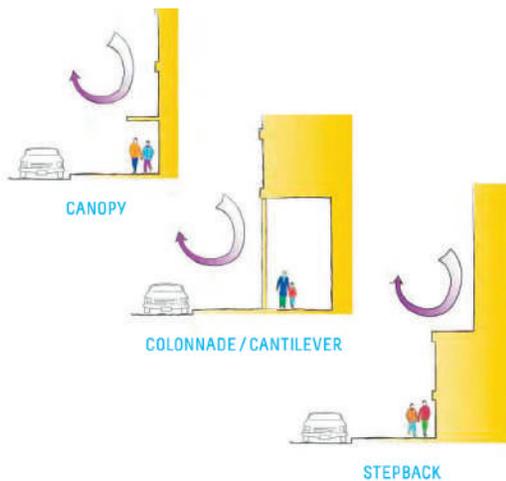
Le confort, quant à lui, est menacé par plusieurs facteurs hivernaux, parmi lesquels le froid et le vent jouent un rôle prépondérant. La municipalité peut tenter de recréer des microclimats urbains pour réduire l'inconfort occasionné par le froid et le vent, et ce, en réduisant les couloirs de vents ou en aménageant des espaces chauffés en plein cœur de la ville. À ce niveau, il existe des logiciels permettant de réaliser des analyses microclimatiques, et ce, notamment, en amont de la conception d'espaces publics.

La réglementation municipale pourrait imposer l'obligation de prévoir des décrochés dans les bâtiments de plusieurs étages, ou l'utilisation d'auvent ou de marquise à certains endroits afin de diminuer l'effet de glissement du vent sur

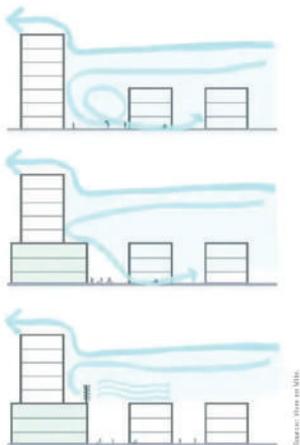
les bâtiments vers les trottoirs, par exemple. Ou encore, les plantations de conifères ou les murs-écrans positionnés stratégiquement dans les lieux publics ou le long des parcours piétons et trottoirs peuvent tout aussi bien contribuer à colorer le paysage urbain hivernal qu'agir comme « brise-vent ». Le fait de ponctuer ces mêmes parcours ou espaces publics d'aires de chaleur, par exemple, avec des foyers intégrés à des placotoirs urbains, est également intéressant et peut même créer d'aussi incroyables qu'improbables lieux de socialisation et d'animation citoyenne.

L'animation est également importante afin de donner vie à la ville et de faire sortir les citoyens à l'extérieur en créant des lieux et opportunités de socialisation, et ce, même pendant la saison hivernale. Par animation, il peut s'agir d'activités ou d'événements au caractère officiel et permanent (festival récurrent avec une programmation annuelle, par exemple) ou éphémère (placotoirs hivernaux qui changent au gré des saisons). Ou encore, il peut s'agir d'aménagement de lieux ou d'espaces publics aménagés pour attirer et retenir les citoyens l'espace d'un moment.

Pour ce faire, les municipalités peuvent certes être les instigatrices de cette animation. Cela pourrait se créer via une programmation culturelle hivernale, par exemple, mais les villes devront parfois également assouplir leur cadre réglementaire pour permettre l'occupation, plus ou moins spontanée, du domaine public pour la tenue de divers événements.



Edmonton Guidelines  
Source : [https://www.edmonton.ca/city\\_government/documents/PDF/WinterCityDesignGuidelines\\_draft.pdf](https://www.edmonton.ca/city_government/documents/PDF/WinterCityDesignGuidelines_draft.pdf)



Influence du cadre bâti sur les trajectoires du vent, Vivre en ville  
Source : <https://vivreenville.org/villedhiver>



Enfin, l'animation d'une ville se manifeste également à travers le nombre de personnes dans les rues. Le simple fait d'avoir une ville « marchable », avec des distances courtes ou bien desservies en transport en commun entre les différentes fonctions urbaines (résidentielle, commerciale, pôles d'emploi, etc.), et la présence de parcours piétonniers ou cyclables perméables et connectés, sont déterminant pour inciter les citoyens à marcher au quotidien et leur permettre de rejoindre efficacement les lieux d'animation et différentes activités offertes dans la ville. Enfin, il va de soi que l'entretien hivernal est souvent la pierre d'achoppement entre les planificateurs et les opérateurs. Il est donc important que la municipalité ait une réflexion à ce niveau. Cette réflexion doit permettre de trouver un équilibre entre la nécessité d'aménager une ville animée et les impératifs des ressources limitées de la municipalité pour entretenir ces aménagements urbains.

La réflexion devra être large et impliquera plusieurs services municipaux (urbanisme, travaux publics, loisirs, environnement, etc.). À l'issue d'un tel remue-méninge, il pourrait en ressortir que les processus et parcours de déneigement soient révisés pour améliorer l'efficacité du déneigement; la réglementation pourrait être ajustée afin que les nouveaux projets immobiliers prévoient des aires de stockages de la neige; et les loisirs devront peut-être repenser l'organisation de certains de leurs événements pour prendre davantage en compte la logistique du déneigement hivernal. Chose certaine, en tant que pays nordique, il semble inéluctable que l'on se réapproprie notre espace public en hiver. Cela pourrait avoir pour effet de nous faire renouer avec notre nordicité et avec notre émerveillement d'enfant quand tombaient les premières neiges!



Tempo Fest, Chibougamau  
Source : <https://www.lafabriqueculturelle.tv/capsules/3903/tempo-fest-de-chibougamau-le-festival-de-l-abri-temporaire>



Ville de Saint-John, Terre-Neuve  
Source : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1480409/terre-neuve-temperatures-extremes-meilleures-photos-videos-blizzard>



# L'AMÉNAGEMENT ET LE TERRITOIRE AU CŒUR DE L'HIVER

Par : **Jérémie Vachon**, urbaniste

Jérémie Vachon travaille comme directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement à la Municipalité de Lac-Simon, en Outaouais. Diplômé de la maîtrise en urbanisme à l'Université de Montréal, il se passionne pour les questions qui jumellent environnement et aménagement du territoire, particulièrement en milieu rural. Il fait partie des chanceux qui adorent l'hiver, le ski de fond et le traîneau à chiens.

S'il y a une saison qui contribue à forger l'identité du peuple québécois, c'est l'hiver. Le refrain est commun : « Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver. » Pourtant, lorsqu'on oppose les termes de « belle saison » à « saison morte » ou encore « saison basse », on réalise que ce sont là des qualificatifs peu reluisants pour dépeindre la saison hivernale. Traduisent-ils la manière dont nous nous sentons par rapport à elle ?

En 2012, un documentaire<sup>1</sup> intitulé *Life Below Zero* diffusé par la CBC, faisait un constat qui ne surprend guère : nombreux sont les Canadiennes et Canadiens qui, en dépit d'une réputation de guerriers ayant apprivoisé les rigueurs de l'hiver, détestent la saison froide. Qu'on parle de l'étudiante pantouflarde qui circule d'un pavillon à l'autre par les tunnels souterrains de son université ou encore des *snowbirds* qui troquent volontiers le froid d'ici pour la chaleur de la Floride, on cherche le moyen de fuir, voire d'oublier cette nordicité qui nous caractérise. Dans ce documentaire, un intervenant le dit sans détour : « *Deep down in our hearts, we'd rather not be a winter people*<sup>2</sup> ». Là-dessus, la relation du Québec à l'hiver diffère bien peu de celle qu'entretiennent les provinces voisines; nous connaissons tous quelqu'un qui voudrait hiberner comme les ours quand arrive novembre.

L'hiver pose sans contredit son lot de contraintes. Nos milieux de vie doivent être en fonction toute l'année. Capitalisme oblige, les gens et les marchandises doivent être mobiles, et il n'est pas envisageable de prendre une semaine de repos à chaque fois qu'arrive une tempête de neige. Au contraire, lorsqu'elle survient, une armée de machines lourdes se met en marche afin d'ouvrir rapidement la voie. Les autobus connaissent cependant des retards sur leur horaire, les sorties de route se multiplient... C'est sans compter les désagréments que peut engendrer un important épisode de verglas en plein cœur de l'hiver, avec les pannes d'électricité qui peuvent durer quelques heures, parfois quelques jours.

Ce pincement au cœur à l'arrivée de l'hiver est-il une fatalité? Je suis porté à croire que non. Les disciplines de l'urbanisme et du design urbain pourraient-elles nous venir en aide et contribuer à raviver notre amour de l'hiver, ou du moins à tempérer le ressentiment qu'il génère chez d'aucuns? Je suis porté à dire que oui. Évidemment, je ne fais pas ici référence au pullulement des abris Tempo comme solution pérenne à nos ennuis hivernaux, mais bien à des stratégies plus audacieuses. Les spécialistes de l'aménagement du territoire et les municipalités sont d'ailleurs appelés à jouer un rôle de premier plan dans le déploiement de ces stratégies. De nombreuses villes dans le monde septentrional rivalisent de créativité et d'ingéniosité pour égayer l'hiver pour leurs citoyens, et elles y parviennent.



1. Doran et Freed (2012)

2. « Au plus profond du cœur, nous préférierions ne pas être un peuple d'hiver. » (traduction libre)

## L'EXEMPLE CANADIEN DE WINNIPEG

Un exemple qui me vient en tête pour l'avoir expérimenté est celui de Winnipeg, capitale du Manitoba. Au cœur de la ville, à la confluence des rivières Rouge et Assiniboine, une ancienne zone en partie industrielle (nommée La Fourche) a été complètement réaménagée dans les dernières décennies. Les autorités en charge avaient clairement l'hiver en tête, car on y retrouve désormais, en plus d'un marché public, un kiosque de location de patins à glace (l'hiver, bien sûr!).

À l'extérieur, une splendide patinoire de plusieurs kilomètres est aménagée à même les rivières et ponctuée çà et là de tables, de mobilier temporaire façonné dans la glace et de petites haltes pour se réchauffer et mettre en valeur certaines traditions des Premières Nations qui ont occupé la zone depuis des millénaires. Les fins de semaine, il y a de l'animation extérieure avec de la musique, des kiosques à boissons chaudes, et plus encore. Il s'agit d'une expérience authentique non réservée aux seuls touristes, mais conçue en fonction des gens du milieu et investie par ceux-ci. Dans la section « hiver » du site internet de Tourisme Winnipeg, on annonce d'ailleurs l'inauguration en 2020 d'un sauna en bordure de rivière ainsi que d'un labyrinthe de neige, le plus grand du monde<sup>3</sup>. Ce sont là autant d'idées ingénieuses pour sortir les gens de leur torpeur hivernale et les faire profiter du grand air. En terminant, Winnipeg est d'ailleurs l'hôtesse du Festival du Voyageur, le plus grand festival hivernal dans l'Ouest du Canada.



La Fourche de Winnipeg, en hiver.  
Source : Mike Peters (@93mp sur Instagram)

## L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE D'HIVER

Dans certaines villes résolument hivernales, on utilise la réglementation d'urbanisme et l'architecture comme des outils pour rendre l'hiver plus intéressant. Certaines villes voient à limiter la hauteur maximale des bâtiments pour diminuer l'effet des corridors de vent et permettre un meilleur ensoleillement des rues. Pour favoriser l'efficacité énergétique, d'autres villes voient à ce que les lotissements et les rues soient orientés de manière à exposer les façades vers le sud et ainsi optimiser le chauffage solaire passif. À certains endroits, seules les couleurs claires comme l'orangé ou le jaune sont autorisées pour

la façade des bâtiments, de manière à ce que le cadre bâti ajoute de la couleur et réfléchisse davantage la lumière. Pensons comment des considérations semblables pourraient être incluses dans la réglementation d'urbanisme des municipalités québécoises, par exemple le zonage ou encore par l'entremise d'un instrument de nature discrétionnaire (comme un règlement sur les PIIA).



Des couleurs chaudes et claires ajoutent un peu de chaleur à l'hiver, comme à la place Stortorget de Stockholm, en Suède.  
Source : The Wandering Suitcase

L'aménagement urbain peut aussi venir en renfort. Certaines villes voient à mener des études éoliennes et à planter des arbres de manière à briser les corridors de vent. Dans la ville suédoise subarctique de Luleå, les trottoirs du centre-ville sont chauffés pour faire fondre la neige, des études ayant démontré que cette manière de faire les choses générerait des économies par rapport à l'enlèvement traditionnel de la neige et réduisait le nombre de chutes et de blessures causées par la présence de glace<sup>4</sup>. C'est également le cas dans certaines autres villes du nord de l'Europe comme Oslo, Helsinki ou Reykjavík. Certaines villes installent des hot spots où l'on peut se réchauffer les mains à la chaleur d'un foyer dans

3. Tourisme Winnipeg (2020).

4. La Ville de Montréal a récemment envisagé des trottoirs chauffants pour la nouvelle rue Sainte-Catherine au centre-ville, mais a finalement fait marche arrière (Corriveau, 2018).

certains endroits publics. Cependant, certaines voix discordantes invitent les autorités publiques à davantage considérer l'impact environnemental des espaces extérieurs chauffés<sup>5</sup>. C'est là une réflexion collective à avoir sur l'utilisation que nous faisons de l'énergie.

## DES EXEMPLES CHEZ NOUS

Ces quelques exemples illustrent bien une chose : l'hiver n'est pas qu'une fatalité. Il peut (il doit!) être une saison attrayante, pour autant qu'on sache mettre à profit les joies qu'il offre. Au Québec, il y a de plus en plus de fêtes hivernales, pour les petits et les grands. Le Carnaval de Québec, le Festival Montréal en Lumière, l'Igloofest et la Fête des neiges de Montréal ne sont que quelques exemples émanant de la capitale et de la métropole, avec de très nombreuses initiatives dans les villes de plus petite taille. Plusieurs municipalités du Québec sont établies en bordure d'un cours d'eau : il y a certainement là un potentiel récréatif à exploiter et les municipalités qui en tirent vraiment profit sont encore peu nombreuses. À titre d'exemple, en Outaouais, la petite municipalité de Lac-Simon, destination prisée de villégiature estivale, a réalisé, à la suite de consultations publiques, que sa population permanente souhaitait que soit développé le tourisme hivernal et que la municipalité se dote également d'une « image de marque » quatre saisons<sup>6</sup>. Résultat : la municipalité compte investir davantage dans ses activités hivernales, car ces dernières attirent un nombre grandissant de gens.

Au niveau de la programmation et de l'évènementiel, il y a déjà beaucoup de chemin de fait. C'est davantage au niveau du design urbain qu'il faut innover, en voyant l'hiver comme une opportunité plutôt que comme une contrainte. À quand de grands corridors de patin ou de ski de fond qui puissent être utilisés autant pour le loisir que pour circuler en ville? La route verte du Québec a été aménagée en grande partie dans l'emprise d'anciennes voies ferrées. Il existe probablement un potentiel hivernal inexploité en de nombreux endroits dans les villes de toutes tailles. N'y a-t-il pas lieu, aussi, de repenser la machinerie qu'on utilise pour le déneigement en fonction des aménagements potentiels plutôt que l'inverse? En ce qui concerne les arbres, on sait que les conifères ne tolèrent pas bien la vie en trottoir à cause des sels de déglacage. Pourtant, ces arbres offrent un potentiel esthétique hivernal très intéressant. Sur la rue Duluth, à Montréal, les conifères ont été plantés dans de grands pots, et ils semblent plutôt bien s'en accommoder : ils sont si beaux en hiver! Il suffit d'opter pour des variétés ornementales résistantes aux maladies et aux chocs mécaniques.

## EN CONCLUSION

L'urbanisme et le design urbain sont des disciplines qui doivent imaginer l'espace non comme un lieu statique, mais dynamique. Ceci suppose qu'il soit réfléchi et convivial le jour et la nuit, été comme hiver. Il y a un potentiel infini d'espaces publics à aménager et à animer pour que la ville hivernale redevienne un lieu où on aime vivre plutôt qu'un lieu à fuir. Toute la réflexion collective autour de l'urbanisme hivernal est amorcée depuis un certain moment, et elle est appelée à se développer encore dans

les prochaines années. Des entités comme *The Winter Cities Institute* en ont fait leur mission première. La Ville d'Edmonton a publié en 2016 un plan qui vise à transformer la façon de penser et concevoir l'aménagement urbain afin que la ville devienne une cité hivernale<sup>7</sup>. Il faut évidemment un minimum de volonté politique afin de pouvoir transformer le territoire et adapter les pratiques et manières de faire les choses pour rendre nos communautés plus attrayantes en période hivernale. Souhaitons que les urbanistes et aménagistes d'aujourd'hui et de demain sauront conseiller adéquatement les autorités publiques afin que soit déployé tout le potentiel hivernal et que nos milieux de vie soient intéressants toute l'année durant.

« We should not have to struggle against climate; we must form alliances with it.<sup>8</sup> »



Décor féérique de la rue Duluth, à Montréal, en hiver.  
Source : Chantal Bergeron

5. Un article paru tout récemment dans *Le Monde* appellent les grandes villes de France à interdire le chauffage des terrasses ou autres espaces extérieurs en hiver dans un souci d'économie d'énergie et de diminution des émissions de gaz à effet de serre (Mandard et Bouanchaud, 2020).

6. C'est ce qui ressort du rapport d'une assemblée de consultation (Municipalité de Lac-Simon, 2019).

7. City of Edmonton (2016).

8. Ibid, préface. « Nous ne devrions pas combattre le climat; nous devons former des alliances avec lui ».



Marie-Hélène Roch détient une maîtrise en études urbaines (INRS-UCS) et une formation en communication et design (UQAM). Entre l'art, le social et l'urbain, son travail s'intéresse aux thématiques liant villes d'hiver durables, pratiques innovantes d'adaptation en design urbain et impacts d'appropriation des espaces publics à l'échelle des communautés locales. Sa participation à la réflexion critique des concepts de nordicité urbaine est née, entre autres, de ses réalisations au Danemark, en Finlande et en Russie.

# REGARD SUR LA NORDICITÉ ET LES STRATÉGIES DE VILLES D'HIVER DURABLES

Par : **Marie-Hélène Roch**, urbaniste

Cet article a été publié en ligne dans la section capsules thématiques du Réseau Villes Régions Monde (<http://www.vrm.ca/regard-sur-la-nordicite-et-les-strategies-de-villes-dhiver-durables/>), janvier 2018

## INTRODUCTION

En matière de planification et d'aménagement urbain, les considérations du climat local sont de plus en plus prises en compte dans l'effort de créer des milieux de vie à dimension humaine et durable. La réalité d'une ville d'hiver, qui se définit par des conditions climatiques hivernales rigoureuses, telles que de fortes chutes de neige et des températures froides, est composée de plusieurs contraintes et opportunités. En ce sens, le mouvement des Villes d'hiver (*Winter Cities*) est né d'une volonté de mieux adapter les environnements urbains à la réalité hivernale et de promouvoir des pratiques innovantes en matière de design urbain et d'impacts d'appropriation des espaces publics à l'échelle des communautés locales, peu importe la saison.

L'impact de l'urbanisation et les phénomènes d'adaptation dans le vécu hivernal au Canada et au Québec ont été abordés sous l'angle de différentes disciplines, telles que la géographie (Hamelin, 1980; 1999; 2000), l'urbanisme (Pressman, 1985; 1988), l'ethnologie (Lamontagne, 1983), l'anthropologie (Arcand, 1999), la photographie (Carrière, 2003) et la culture (Chartier, 2011) pour ne nommer que celles-ci. Cette rupture qu'entraîne l'hiver affecte à la fois nos comportements et nos pratiques sociales, économiques et culturelles. Voilà qu'avec les changements climatiques se multiplient de plus en plus des conditions météorologiques extrêmes (méga tempête, vortex polaire, gel et dégel) qui exigent que les villes trouvent des solutions en matière de résilience saisonnière, c'est-à-dire qui tiennent compte du changement des saisons.

Cette capsule dégagera d'abord les définitions et concepts clés qui peuvent être transposés au contexte hivernal urbain, soit de nordicité, d'*hivernité* et l'évolution de la notion de *ville d'hiver*. Ensuite, elle présentera à travers divers cas de villes canadiennes et scandinaves, des stratégies et discours derrière la construction de villes d'hiver durables et innovantes. La réflexion de ces villes s'insère dans une démarche pour valoriser le développement d'un réseau collaboratif de villes nordiques et ôter générer une expérience renouvelée de l'hiver vécu en ville.



Rovaniemi, Finlande  
Source : Marie-Hélène Roch

### La nordicité : une notion qui est en nous

« L'hiver se présente comme une saison, un espace, ainsi qu'une émotion. » (Hamelin, 1999)  
La démarche réflexive du géographe québécois Louis-Edmond Hamelin, qui s'intéresse tant à l'espace qu'aux mentalités dans la compréhension des pays froids, est à l'origine de la création de la notion de nordicité. Ce concept apparu dans les années 1960 exprime l'état, le degré, la conscience et les représentations d'une territorialité froide à l'intérieur de l'hémisphère boréal. La nordicité saisonnière ou hivernité concerne le fait et le vécu d'une période froide d'une certaine durée (Hamelin, 1999). Elle exprime aussi l'idée et l'appréciation de l'hiver plutôt que la description rigoureuse des effets visibles du gel, de la neige et des glaces (Carrière, 2003). Avec l'élaboration d'un vocabulaire spécifique à la neige et au froid, son apport à la pensée circumpolaire et son approche multidisciplinaire ont permis au Québec de pouvoir observer, connaître et comprendre les composantes physiques et mentales du Nord. En continuité, le professeur d'études littéraires Daniel Chartier, titulaire de la Chaire de recherche sur l'imaginaire du Nord, de l'hiver et de l'Arctique à l'Université du Québec à Montréal, présente la nordicité comme étant un concept parcourant de manière transversale la culture et l'identité du Québec, étant sollicité dans les œuvres, tant au niveau des personnages, réels ou symboliques, que dans des manifestations, des rituels, des symboles, tous révélant la forte présence de l'hiver et du nord dans cette identification (Chartier 2011).

## VILLE D'HIVER : UNE APPROCHE EN DEUX TEMPS

### Prise en compte du climat nordique dans l'architecture et l'urbanisme

La création du concept de Ville d'hiver (*Winter City*) est apparue en 1980. Au même moment, la *Liveable Winter City Associations (LWCA)* était formée par des chercheurs canadiens dans l'idée de partager des solutions aux divers enjeux des réalités climatiques nordiques en milieu urbain. L'un d'eux, Norman Pressman, professeur émérite au département d'urbanisme de l'Université de Winnipeg au Manitoba, est l'un des principaux chercheurs à s'être penché sur la question de l'adaptation des villes à l'hiver. Sa contribution se situe entre autres au niveau de l'identification des enjeux hivernaux en milieu urbain et la promotion de la sensibilité hivernale en aménagement. Parmi les opportunités qu'il identifie pour les villes d'hiver, il y a : 1- l'innovation (énergie, construction, design, vêtements, etc.), 2- l'accessibilité de plusieurs sports d'hiver, 3- l'utilisation de glace et de neige pour l'installation d'art public, 4- le tourisme hivernal et 5- les variations saisonnières. Sinon, du côté de l'Europe, le professeur en aménagement Jorma Mänty en Finlande et les architectes Ralph Erskine et Boris Culjat en Suède ce sont aussi intéressés dans leurs pratiques à la diminution de fréquentation des espaces publics et des interactions sociales en climat nordique. Afin de poursuivre cette mission, l'Institut des villes d'hiver (*Winter Cities Institute*), organisme qui fait la promotion des villes d'hiver durables, rassemble depuis 2006 plusieurs membres (Villes et municipalités, architectes, urbanistes, ingénieurs, professionnels du milieu

des parcs et loisirs, chambres de commerce et développement économique) qui déploient des solutions d'aménagement et de création d'espaces publics exemplaires dans les villes nordiques.



### Image de marque et design urbain : voir l'hiver comme un atout

Le réseau *World Winter Cities Association for Mayors*, quant à lui, regroupe plus d'une vingtaine de villes nordiques à travers le monde, par exemple Sapporo au Japon, Qiqihar en Chine et Novossibirsk en Russie. Au Canada, seule la ville d'Edmonton en était membre, mais voilà que tout récemment, Winnipeg vient de rejoindre ses rangs. Les critères d'adhésion pour une ville sont une accumulation annuelle de neige de plus de 20 cm (8 po) et une température moyenne de 0 °C (32 °F) ou moins pendant le mois le plus froid. L'association a pour mandat de promouvoir les technologies hivernales – par exemple, des techniques pour la construction de routes ou la gestion des eaux et des déchets – et permettre aux villes membres de partager leurs expériences.

Le **branding territorial**, et plus spécifiquement le *city branding*, est devenu une pratique largement répandue à l'échelle internationale et elle consiste véritablement à créer une image, un label, une idée forte pour mettre en valeur un

territoire spécifique, mais plus généralement une ville, une métropole ou un quartier par le biais d'aménagements et d'infrastructures symboliques qui deviennent dans certains cas de véritables emblèmes urbains (Lefebvre, S, Adjizian J-M et R. Roul, 2012).

Dans la volonté de s'établir comme capitale mondiale hivernale, Edmonton est l'hôte en 2015 et 2017 de la conférence *Winter Cities Shake-Up* dans le prolongement de la création de sa stratégie de ville d'hiver *For the Love of Winter*. Son plan d'implantation stratégique s'oriente autour de quatre grands principes : « Vie en hiver », « Design en hiver », « Économie en hiver » et « Notre histoire et culture en hiver » qui regroupent dix objectifs déclinés selon soixante-quatre (64) actions. Initiée en 2010 par un conseiller de la Ville, c'est en février 2011 que cette stratégie prend forme avec une mission de reconnaissance qui s'organise en Scandinavie afin



de procéder à des études de cas au sein de villes en Norvège et Finlande. La démarche s'inspire de l'approche holistique de l'architecte et urbaniste danois Jan Gehl. À l'issue de cette tournée, une typologie d'éléments clés associés à l'identité d'une ville d'hiver exemplaire se dénote : le fait « d'embrasser l'hiver », authenticité, culture d'hiver, accessibilité et maintenance, espace public, nature, art et plan lumière, neige et glace.

De novembre 2011 à l'automne 2012, un groupe de travail qui se compose de professionnels de la Ville (urbanistes, architectes, designers urbains, ingénieurs, conseillers, agents de développement régional, etc.) développe les objectifs de la stratégie. Ceux-ci sont répartis dans quatre différents comités : design urbain, hospitalité/affaires/tourisme, qualité de vie/vie publique/habitabilité et branding territorial/marketing. Le lancement de la stratégie a lieu en janvier 2012 et s'accompagne d'une conférence qui invite les citoyens à prendre part à ces activités. Entre janvier et juin 2012, se tiennent une vingtaine de consultations publiques avec des groupes de discussions et des ateliers qui font appel à la participation de la communauté edmontonienne. On révèle que 700 personnes prennent part à ces activités. Depuis, différentes initiatives s'organisent pour mobiliser et maintenir la discussion sur l'importance du design et l'aménagement de villes nordiques vivantes et animées.



Isbanan, Lulea, Suède  
Source : Vivre en Ville

### Design urbain hivernal

Urbaniste chez Vivre en Ville et à la Fondation Rues principales, Olivier Legault a un penchant particulier pour le design urbain et l'aménagement hivernal de l'espace public. Il a notamment réalisé des études de cas d'aménagements publics scandinaves en contexte hivernal. Ses travaux menés en Suède lui ont permis de relever six typologies d'espaces urbains et naturels où il est facile de programmer un nombre important d'activités hivernales : la pente pour la glissade, l'étendue d'eau pour le patinage, la place publique à animer avec des kiosques ou un marché, la rue piétonne (ou rue commerçante à échelle humaine), la forêt, pour les balades à l'abri du vent et le parc pour les animations et activités hivernales de proximité). La mise en valeur de la saison hivernale s'inscrit à travers ce réseau blanc d'espaces publics de qualité et attractifs.

Dans l'idée de transformer l'hiver en valeur ajoutée pour la culture, le vivre ensemble et

la vie en ville, des phénomènes d'adaptation apparaissent, autant de l'ordre du festif que de la quotidienneté. Voici quelques exemples, ici et ailleurs, qui traduisent le potentiel d'embrasser la nordicité et l'hivernité.

### Opportunité 1 : Caractère événementiel et esthétique de l'hiver



Événement Luminothérapie à Montréal  
Source : Partenariat du Quartier des Spectacles

Le mécanisme d'adaptation à l'hiver apparent à Montréal réside dans ses grandes célébrations et manifestations culturelles destinées aux Montréalais, mais aussi dans la promotion du tourisme récréatif d'hiver. On peut penser ici à la tradition de fêtes d'hiver avec le Carnaval de Montréal (1883-1889) et actualisée ces dernières années avec l'Igloofest, Montréal en Lumière, Luminothérapie, etc. Cette tendance est d'ailleurs observée dans la *Stratégie de mise en œuvre du tourisme hivernal 2014-2020 – Plan d'action 2014-2017* de Tourisme Québec. Les festivals et événements hivernaux prennent de plus en plus de place dans l'animation des milieux urbains; concours internationaux de sculptures sur glace/neige, fêtes d'hiver, illumination des villes et mise en valeur de l'architecture.

Ce phénomène est d'ailleurs observé à travers d'autres métropoles canadiennes qui valorisent, à partir de concours d'architecture, de design et d'art contemporain, des expériences à la fois ludiques et contemplatives qui ont pour fonction de limiter les inconforts du froid, de protéger du vent ou d'animer les espaces publics. À Toronto, il y a le concours de design international *Winter Stations* qui vise à transformer les chaises de sauveteurs en installations artistiques temporaires sur la Plage Woodbine dans l'objectif de célébrer les paysages d'hiver des rives du lac Ontario. À Winnipeg, il s'agit de la compétition artistique et architecturale d'abris sur glace *Warming Huts* qui accueille des installations sur la Red River Mutual Trail, la plus longue patinoire naturelle au monde, pour agrémenter l'expérience des visiteurs.

### Opportunité 2 : Appropriation citoyenne, l'exemple des ruelles blanches



Ruelle blanche du quartier Villerey, Montréal  
Source : Marie-Hélène Roch

L'animation des ruelles de Montréal 365 jours par année se fait de moins en moins rare. Patinoire, glissade, piste de ski de fond et ornements prennent d'assaut ce lieu de proximité pour en faire un havre récréatif et ludique en période

hivernale. Ces initiatives citoyennes répondent au besoin quotidien de demeurer actif et de favoriser le lien social au fil des saisons.

### Opportunité 3 : Mobilité active, une priorité quatre saisons

Les déplacements l'hiver peuvent représenter une source de défis avec la présence de la neige, la glace ou le verglas. Les populations à risque, les personnes âgées par exemple, peuvent redouter ces conditions extrêmes, ce qui augmente les risques d'isolement. En Finlande, il est commun de croiser des personnes âgées qui se déplacent en luge pour faire leurs courses ou occupations quotidiennes.



Personne âgée qui se déplace en luge finlandaise, Rovaniemi, Finlande  
Source : Marie-Hélène Roch

Le vélo d'hiver est déjà bien établi en Scandinavie. Par exemple, la Ville d'Oulu en Finlande, qui reçoit des quantités importantes de neige, priorise néanmoins l'entretien de son réseau cyclable par rapport à son réseau routier. La croissance constante de la pratique du vélo en hiver à Montréal est aussi révélatrice du changement de vision qui s'opère envers cette pratique.



Cycliste d'hiver, Finlande  
Source : Marie-Hélène Roch

### Conclusion

Cette capsule aura permis de faire un portrait des tendances en termes de discours et stratégies derrière la construction de villes d'hiver durables et innovantes. Certaines favorisent la festivalisation de la vie culturelle et se destinent à satisfaire des objectifs qui profiteront à la fois au tourisme et à la consommation, mais aussi à l'apport du festif et du ludique dans les espaces urbains. Notons également que ces actions misent grandement sur la revitalisation urbaine et la création de zones thématiques afin d'accroître l'attractivité de la ville en saison hivernale. D'autres misent plutôt sur une adaptation de la ville à l'hiver par des innovations techniques en matière de construction ou d'économie d'énergie. Pensons ici à la prise en compte de l'ensoleillement et des corridors de vent dans la planification. Toutefois, il est permis de croire que la participation citoyenne et les dimensions d'engagement, d'appropriation, d'affirmation identitaire, d'échelle locale et de lien social prennent de plus en plus de place dans les préoccupations. Enfin, le futur des villes d'hiver en est un de mutation avec les changements climatiques à l'œuvre. Elles devront concentrer leurs efforts sur les enjeux de variabilité saisonnière et mettre de l'avant la résilience des aménagements.



HOMMAGE A

# GERMAIN CHARRON

(1953-2019)

WWW.AQU.QC.CA

**C'est avec grande tristesse que nous avons appris, le 14 novembre dernier, le décès de M. Germain Charron, ancien administrateur de l'Association québécoise d'urbanisme, à l'âge de 66 ans.**

Germain Charron aura été administrateur au sein de l'AQU de 1997 à 2018 et il aura notamment été notre trésorier durant de nombreuses années. Il a joué un grand rôle dans la santé financière de l'AQU en veillant au grain.

Nous gardons de Germain le souvenir d'un administrateur très actif. Lors des rencontres du conseil d'administration, il s'impliquait sans réserve et que dire de son implication lors des journées de formation, où on le voyait assurer des suivis du matin au soir.

Denturologiste de formation, Germain résidait à Saint-André-Avellin. Il avait à cœur sa communauté où il a été conseiller municipal de 2009 à 2017. Il a également été membre et président du CCU pendant de nombreuses années.

Très impliqué dans sa communauté au sein de divers comités, il s'est également impliqué au Musée des Pionniers. Homme cultivé, passionné d'histoire, il était toujours intéressant de converser avec lui, particulièrement pour entendre ses récits de voyages.



C'est lors de la journée de formation à Lévis, le 2 juin 2018, que Germain Charron quittait l'AQU après plus de 20 ans de loyaux et précieux services. Source : Danièle Myre

Il laisse dans le deuil son épouse, Madame Chantal Bergeron, ainsi que ses trois enfants et ses quatre petits-enfants.

Le président de l'AQU  
**Patrice Furlan**, urbaniste

## L'AYANT CÔTOYÉ DURANT PLUSIEURS ANNÉES, TROIS COLLABORATEURS DE L'AQU NOUS OFFRENT LES TÉMOIGNAGES SUIVANTS AU SUJET DE GERMAIN :

### **Jean-Pierre St-Amour, administrateur durant 30 ans**

La séance est levée, Germain.

Tes lumières se sont éteintes auprès de tous les comités et conseils où tu as siégé et très souvent fourni ton huile de bras et rallié tes collègues avec le « gros bon sens ». Tu n'as pas compté les pas et les kilomètres, ni les efforts pour animer leurs activités. J'ai pu le constater à mille reprises durant ces vingt ans où je t'ai côtoyé et covoituré au coeur des péripéties de l'AQU.

Tu ne pourras plus profiter des courtes pauses pour aller vérifier si l'air extérieur est toujours frais, de Saint-André-Avellin à Québec, en passant par Gatineau et Sorel-Tracy. Tu ne nous parleras plus des voisinages et des ancêtres de la Petite-Nation ou encore des détours à l'ombre du mont Saint-Bruno ou dans le Grand Nord pour aller visiter les gens de ta grande famille.

Un grand merci et mes plus nobles salutations.

### **Julien Pellerin, administrateur durant 20 ans**

Toujours prêt!

De 1997 à l'année 2017, j'ai côtoyé Germain au sein du conseil d'administration de l'Association québécoise d'urbanisme. Inspiré sans doute par la devise « sois prêt » de Lord Baden-Powell, fondateur du scoutisme, mon collègue fut un gentilhomme de service. Au cours des multiples organisations de l'Association, Germain était le maître d'œuvre du coup de pouce dans le déroulement des activités requis par l'évènement. Je passe volontairement sous silence ses nombreuses années à titre de trésorier de l'organisme. Tout au cours de ces 20 ans, à la moindre demande de l'un des nôtres, celui-ci levait la main, toujours prêt à servir, et ce, avec le sourire d'un homme heureux.

Son épouse Chantal et lui ont ensemble collaboré au rayonnement de l'AQU. Je garde un merveilleux souvenir de ce maître de la bienveillance.

À toi collègue dévoué, SALUT.

### **Pierre Dauphinais, administrateur durant 30 ans**

Le grand livre de la vie a décidé de ton départ et c'est avec une grande tristesse et stupéfaction que j'ai appris cette nouvelle. Dès cet instant, plusieurs excellents souvenirs m'ont traversé l'esprit, mais principalement je garderai un souvenir impérissable de ce rire et de ce sourire qui t'ont animé.

Vingt ans d'engagement et de dévouement sans compter pour l'Association, ce n'est pas rien. Préfet de discipline hors pair pour ramener les participants aux différents ateliers après les pauses-santé, tu as su partager ta joie de vivre. Que dire de cette prestation que j'ai toujours en mémoire comme membre d'un groupe de motards dans une simulation d'usage conditionnel lors d'une journée de formation à Lachute, en 2009, mais aussi sans oublier ces discussions sur les voyages que nous avons en commun.

Maintenant que tu es parti pour le grand voyage, sache qu'il y a des rencontres que l'on n'oublie jamais et que tu fais partie de celles-ci.





# HIVER ET URBANISME : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Par : **Isabelle Boucher**, urbaniste

Isabelle Boucher est urbaniste et Directrice des politiques et de la démocratie municipales au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Elle est détentrice d'une double maîtrise en architecture et en aménagement du territoire et développement régional. Ses publications se rapportent à l'urbanisme écologique, à l'architecture verte, aux paysages et au design urbain.

Pendant que les pays scandinaves célèbrent l'hiver en créant des ambiances réconfortantes et conviviales à grand coup de *hygge*<sup>1</sup>, au Québec, de nouveaux sports hivernaux font leur apparition (*fatbike*, raquette de course) avec leur flopée de vêtements techniques en laine de mérinos, en duvet et autre *Gore-Tex*. À l'instar des pays scandinaves, serions-nous en train de réapprivoiser notre blanche saison ?

Si une virée dans un magasin d'articles de sport laisse croire que nous nous réapproprions l'hiver, il en est autrement d'une ballade au centre de l'une de nos villes, petites ou grandes. Certaines places publiques sont inoccupées en raison des vents trop forts et de l'absence d'ensoleillement hivernal, des piétons marchent dans les rues plutôt que sur les trottoirs glacés ou enneigés ou encore, le mobilier urbain, y compris les poubelles, est retiré du paysage urbain.

De fait, une recherche dans Territoire, l'application du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui contient l'ensemble des schémas d'aménagement et de développement à jour, laisse présumer que peu de planifications prennent en compte nos conditions climatiques hivernales.

Comment nos schémas d'aménagement et de développement, plans d'urbanisme et règlements divers peuvent-ils prendre en considération les caractéristiques climatiques de notre saison hivernale?<sup>2</sup>

## PRISE EN COMPTE DE L'HIVER DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Selon Pressman<sup>3</sup> et Bergum et Beaubien<sup>4</sup>, l'aménagement des villes « nordiques » devrait notamment en permettre une utilisation quatre saisons de même que favoriser l'appropriation des espaces publics par la population, favoriser la création de conditions microclimatiques favorables au confort (ensoleillement maximisé en hiver et vents minimisés) et considérer l'utilisation de modes de transport alternatifs. Par conséquent, les documents d'urbanisme devraient prendre en compte les caractéristiques de l'hiver de manière à encadrer adéquatement :

- l'aménagement des sites;
- l'orientation des bâtiments;
- l'architecture;
- la densité et la diversité des usages;
- le réseau de circulation (rues, trottoirs, pistes cyclables, éclairage, entretien);
- les espaces publics (arbres, plantations, équipements récréatifs, mobilier urbain);
- les dépôts de neige et activités de déneigement;
- la consommation d'énergie.

1. Sentiment de bien-être et de connexion à son environnement. des-eaux-de-pluie-a-la-source-pgdep/

2. Ce texte reprend en partie un article publié dans Urbanité en 2017. Boucher, Isabelle (2013) « L'urbanisme pour apprivoiser l'hiver », Urbanité, Printemps 2013, p. 45 à 47.

3. PRESSMAN, Norman (1996). « Sustainable winter cities: future directions for planning, policy and design », Atmospheric Environment, Vol. 30, No 3, p. 521-529.

4. BERGUM, Carol et Lee Ann BEAUBIEN (2009). « Smart growth and winter city design », Planning for opportunities smart growth St.Albert, Bulletin 14, 15 octobre 2009, 7 p. www.stalbert.ca (consulté le 11 novembre 2012).

## DES PRATIQUES INTÉRESSANTES

Certaines villes septentrionales intègrent à leur planification des considérations liées à l'hiver. Ainsi, les municipalités de Boyne au Michigan et de Burlington au Vermont se préoccupent de l'hiver dans leurs documents d'urbanisme local. Quant au conseil de la Ville d'Edmonton en Alberta, il a adopté en 2013 sa stratégie et en 2016 sa *Winter Design Policy*.

### Boyne, Michigan

Le plan d'urbanisme de la Ville de Boyne<sup>5</sup>, au Michigan, contient un chapitre intitulé *Winter city design* dans lequel sont présentées plusieurs intentions comme les suivantes : planter des conifères de manière à protéger certains espaces des vents hivernaux; éclairer intelligemment l'espace public pour contrer le manque de lumière; promouvoir l'utilisation d'arcades, de larges débords de toiture et de passages couverts; valoriser les sas d'entrée dans les bâtiments pour améliorer le confort intérieur; améliorer l'aménagement des parcs par des structures chauffées, des écrans contre les vents et des vestiaires; accroître la densité pour limiter la longueur des déplacements actifs; créer des placettes ensoleillées et à l'abri des vents; prendre en compte l'orientation du soleil et l'exposition au sud dans le règlement de zonage; sensibiliser la population à l'importance de développer une attitude positive par rapport à l'hiver; développer une fierté locale en lien avec la nordicité.

Les champs d'action du plan d'urbanisme sont multiples :

- l'art dans l'espace public par l'utilisation de la neige et de la glace;
- la neige en examinant la possibilité de modifier le déneigement de manière à renforcer le paysage urbain hivernal (brise-vent en neige, sculptures de neige, terrain de jeux de neige);
- la couleur en privilégiant une palette vivante pour contrer le « blanc-gris » de l'hiver; -les plantations par un choix de végétaux qui prend en compte la couverture de neige hivernale;
- l'accès à l'ensoleillement en préservant l'ensoleillement des cours et des espaces intérieurs (le soleil de l'après-midi est particulièrement important pour les activités extérieures);
- la forme des toitures pour préserver le caractère architectural de la ville et protéger l'entrée des bâtiments de la neige qui tombe (les pentes de toit doivent varier entre 5 : 12 et 12 : 12);
- les revêtements de toiture en privilégiant les bardeaux de cèdres et les revêtements métalliques qui facilitent le déchargement de la neige.

### Burlington, Vermont

Dans son 2014 *Burlington Municipal Development Plan*<sup>6</sup>, la Ville vermontoise stipule que ses politiques devront veiller à ce que les bâtiments et les espaces publics prennent en compte le climat nordique de Burlington. Les aménagements dans l'espace public devront être conçus en fonction des quatre saisons.

Une section du document est consacrée au *Northern Climate*; elle traite de la protection contre les vents, le froid, la pluie, la neige et la glace; des microclimats à créer (ombrage, ensoleillement, course des vents, végétation); de l'éclairage et des couleurs des façades de même que de l'intérêt de la diversité des usages et de la densité.

### Edmonton, Alberta

La Ville d'Edmonton s'est dotée d'une stratégie pour améliorer sa convivialité durant les mois d'hiver. Pour se faire, elle a mis sur pied une mission en Finlande et en Norvège. Les travaux résultant de cette mission, conjugués à différents dispositifs de consultation de la population, ont permis la préparation de sa stratégie *For the love of winter, WinterCity Strategy Implementation*<sup>7</sup> basée sur quatre thèmes :

#### Thème 1 : Modes de vie

Encourager les activités extérieures hivernales;

Améliorer les conditions d'utilisation des transports actifs et collectifs en hiver;

#### Thème 2 : Design

Concevoir les espaces publics afin qu'ils soient sécuritaires et confortables en hiver;

Rehausser la qualité du design urbain de manière à mettre en valeur l'hiver;

#### Thème 3 : Économie

Faire en sorte que les événements hivernaux soient écoresponsables;

Développer une culture valorisant l'utilisation des terrasses en toute saison;

Améliorer la convivialité des rues et des espaces publics;

5. City of Boyne (2007). Vision for Boyne City, master plan, 128 p.

6. City of Burlington (2014). 2014 Burlington Municipal Development Plan, [www.burlingtonvt.gov/planBTV2](http://www.burlingtonvt.gov/planBTV2) (consulté le 23 janvier 2020)

7. City of Edmonton (2013). For the love of winter, WinterCity Strategy Implementation Plan, 52 p. [www.edmonton.ca/city\\_government/documents/PDF/TheLoveofWinter-ImplementationPlan.pdf](http://www.edmonton.ca/city_government/documents/PDF/TheLoveofWinter-ImplementationPlan.pdf)(consulté le 7 janvier 2020)

## Thème 4 : Culture de l'hiver

Valoriser l'hiver;

Promouvoir Edmonton comme ville nordique;

Faire en sorte que la préoccupation de l'hiver soit présente dans toutes les sphères.

De manière à valoriser l'hiver dans le domaine de la construction, du design urbain et de l'urbanisme, des lignes directrices ont également été conçues à l'échelle de la rue, du bâtiment et de l'espace public (*Winter design guidelines, Transforming Edmonton into a great winter city*<sup>8</sup>). On y suggère par exemple de concevoir les bâtiments de manière à créer un microclimat confortable. En effet, les rayons de soleil directs combinés à une protection contre les vents pourraient faire en sorte que, dans un espace public extérieur, la température ressentie soit de 10 °C supérieure à la température réelle. Des propositions de différente nature y sont proposées, telles :

- Le recours à la couleur et à l'éclairage pour ajouter à la convivialité de l'espace;
- La localisation des bâtiments hauts du côté nord des rues afin d'éviter l'excès d'ombre sur les trottoirs et les espaces extérieurs;

- Un plan d'occupation du site conçu de manière à réduire la vitesse des vents au niveau de la rue;
- Dans le cas de l'implantation d'édifices en hauteur, le recours à un basilaire occupant l'espace au sol pour dissiper les courants de vents;
- Les variations dans les hauteurs des bâtiments pour réduire la vitesse du vent au niveau du sol;
- La conception de façades modulées pour aider à réduire la vitesse du vent (p. ex. : intégration d'avancées comme des balcons), des reculs et des traitements irréguliers;
- Le recours à des matériaux qui permettent d'absorber la chaleur et de la diffuser, tels que la brique et la pierre et à des matériaux de qualité, appropriés à notre climat, qui résistent au gel-dégel.

Réussir l'intégration des conditions climatiques à leurs outils d'urbanisme représente certes un défi pour les municipalités québécoises, a fortiori dans un contexte de changements climatiques. Tout comme Edmonton, Burlington et Boyne, les municipalités et les MRC québécoises disposent des outils qui leur permettent de prendre en compte l'hiver de manière efficiente.

8. City of Edmonton [201?], Winter design guidelines, Transforming Edmonton into a great winter city, [www.edmonton.ca/city\\_government/documents/PDF/WinterCityDesignGuidelines\\_draft.pdf](http://www.edmonton.ca/city_government/documents/PDF/WinterCityDesignGuidelines_draft.pdf)

## UNE FORMATION À VOTRE MESURE à découvrir

Dérogation mineure | Zonage | Usage conditionnel  
Comité consultatif d'urbanisme

La formation que nous vous proposons est adaptée à vos exigences. Nous allons dans votre milieu, nous nous ajustons au contenu dont vous avez besoin et à votre disponibilité... Qui dit mieux?

Contactez-nous pour en savoir plus.



Association  
québécoise  
d'urbanisme

info@aqu.qc.ca  
[www.aqu.qc.ca](http://www.aqu.qc.ca)



## PEUT-ON ZONER LA POUTINE?

Par : Me Pierre Laurin, Tremblay Bois Mignault Lemay S.E.N.C.R.L

La Cour supérieure du Québec a rendu, le 30 octobre dernier, un jugement intéressant en matière de zonage<sup>1</sup>.

Le conseil de l'Arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal a modifié, en 2016, son règlement de zonage afin de limiter sévèrement l'implantation de nouveaux établissements du type « restauration rapide » (*fast-food*).

Cette modification s'inscrivait dans le désir du conseil de promouvoir la santé et les saines habitudes de vie.

Le règlement modificatif identifie des secteurs propices à la restauration rapide, mais exclut tout nouveau commerce de ce type dans un nombre important d'artères commerciales situées au cœur des quartiers et près des écoles.

Les restaurants visés sont décrits par trois caractéristiques particulières, soit la prédominance de contenants, emballages ou assiettes jetables dans lesquels les repas sont servis, la consommation sur place et l'absence de service aux tables. On n'a pas utilisé de critère alimentaire.

Le règlement comprend d'autres mesures de santé publique comme la réduction des îlots de chaleur, l'augmentation du pourcentage de verdure dans les cours et la plantation d'arbres.

Ces modifications ont eu un impact important sur des franchiseurs bien connus tels que McDonald's, Tim Hortons ou A&W, ainsi que

sur leurs nombreux franchisés ayant une place d'affaires dans les secteurs assujettis aux nouvelles restrictions réglementaires. Notamment, leurs plans d'expansion étaient entravés et ils affirmaient être devenus otages des propriétaires d'immeubles où sont situés leurs établissements puisqu'ils ne pouvaient déménager ceux-ci sans perdre leur droit acquis à l'exploitation de leurs restaurants.

Une association de restaurateurs, des franchiseurs et des franchisés ont donc attaqué devant les tribunaux les dispositions réglementaires limitant l'implantation de nouveaux établissements. Ils invoquaient notamment que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, en vertu de laquelle un règlement de zonage est adopté, ne permet pas à une municipalité de réglementer les habitudes de consommation des citoyens. De plus, les dispositions attaquées créeraient des distinctions illégales entre les restaurants et même parmi ceux qui offrent du *fast-food* puisque le règlement s'applique selon qu'un service aux tables est offert ou non même s'il n'y a pas de distinction dans la nourriture au menu.

En défense, la Ville de Montréal plaida que les considérations à l'origine des restrictions imposées par le règlement sont parfaitement légales et que, de plus, un règlement de zonage est, de par sa nature même, discriminatoire.

Le tribunal a donné raison à la Ville.

Quant à l'argument principal, c'est-à-dire l'absence de pouvoir habilitant en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le jugement est malheureusement laconique. Il est de l'essence même d'un règlement de zonage de classer les constructions et les usages, de diviser le territoire en zones et de spécifier, pour chacune d'elles, les constructions et les usages autorisés et ceux qui sont prohibés<sup>2</sup>. Le tribunal conclut que c'est ce qu'a fait le conseil de l'Arrondissement en créant une catégorie de restaurant et en limitant l'implantation d'établissements de cette catégorie dans certains secteurs de son territoire.

Un règlement de zonage pourrait néanmoins être annulé si la discrimination était illégale (par exemple, fondée sur la race ou la religion) ou déraisonnable. En l'occurrence, le tribunal ne peut conclure que la distinction créée entre divers types de restaurants est déraisonnable.

On aurait souhaité un jugement plus étoffé. Toutefois, ce n'est pas la fin de l'histoire : les restaurateurs ont en effet saisi la Cour d'appel du litige<sup>3</sup>. Le plus haut tribunal du Québec aura ainsi l'occasion de se pencher sur l'affaire et de rendre un jugement qui sera certainement d'un grand intérêt pour les municipalités québécoises... et les restaurateurs!



1. Restaurants Canada c. Ville de Montréal, 2019 QCCS 4549.  
2. LAU, art. 113 2e al., 1°, 2° et 3°.  
3. C.A.M. 500-09-028712-198.

# PROCHAINE FORMATION

## HABITATION : comment harmoniser l'ancien et le nouveau

# RIMOUSKI, 5-6 JUIN 2020

VENDREDI 5 JUIN

### 13h30 VISITE TOURISTIQUE ET ARCHITECTURALE

*La maison ERE 123, jumelée au Jardins de Metis, est un centre d'interprétation sur l'écoconstruction construit selon un modèle d'habitation écologique abordable et adapté au climat nordique. Le projet de la maison ERE 132 repose sur des principes d'environnement, d'économie et de communauté.*

*La maison Lamontagne est la plus ancienne maison ouverte au public dans l'Est du Québec. Témoin de la Nouvelle-France, elle est construite en 1744 pour Marie-Agnès Lepage, fille du seigneur de Rimouski. Cette résidence presque tricentenaire se caractérise par son mode de construction, le colombage pierroté. Son architecture en fait l'une des rares maisons de ce type en Amérique du Nord.*

### 17H30 SOUPER HOMARD

SAMEDI 6 JUIN

### 7h30 ACCUEIL ET INSCRIPTION

### 8h30 MOT DE BIENVENUE

### 8h45 *Les unités d'habitation accessoires (UHA) : l'expérience d'Ottawa*

### 9h30 *Le phénomène des mini-maisons au Québec : enjeux et défis d'encadrement réglementaire*

### 10h15 PAUSE SANTÉ

### 10h30 *La valorisation des bâtiments existants*

### 11h15 *Favoriser l'habitation dans les milieux centraux : quelques expériences concrètes*

### 12h00 DÎNER

### 13h30 PANEL DE DISCUSSION *Habitation : comment harmoniser l'ancien et le nouveau*

### 14h45 PAUSE-SANTÉ

### 15h00 *Reconstruire la ville et la banlieue sur elle-même*

### 15h45 MOT DE LA FIN

### 16h00 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQU

# Restez à l'affut !

LES CONFÉRENCIERS SERONT DÉVOILÉS SUR NOTRE SITE WEB & PAGE FACEBOOK

